

Image not found or type unknown



Cession de bail commercial a mon conjoint

Par **vetillard_old**, le **24/10/2007** à **15:24**

bonjour,

j aimerais que l on me dise si je peux ceder mon bail commercial a mon conjoint (non marié), sans engager de frais de cession habituels. il s agit seulement de sauver l entreprise. je dois tout arreter a mon nom propre car je suis submergée de charges diverses telles que : organic, urssaf et autres. j aimerais cesser l activité en mon nom propre pour que mon conjoint la reprenne ensuite. je tiens a préciser que le bail est en nos deux noms.

en esperant une reponse, je vous envoie mes sincerres salutations.

merci, mme vetillard.